

Déclaration d'un accueil avec hébergement



Annexe I

Arrêté du 22 septembre 2006 relatif à la déclaration préalable aux accueils de mineurs prévue à l'article R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles

Cette déclaration est à renvoyer à la direction *(régionale et)* départementale de la jeunesse et des sports du domicile ou du siège social de l'organisateur

Cadre réservé à l'administration				
Date de dépôt de la déclaration :/	N° d'enregistrement du séjour :			
	N° d'organisateur :			
☐ Déclaration complète	☐ Projet éducatif joint			
□ vacances □ court	☐ spécifique : ☐ dans une famille			
Organiaataur				
Organisateur Personne morale				
Type: Association Comité d'en	ntreprise			
2.	territoriale (préciser):			
	ternerale (preses)			
Adresse du siège :				
	·			
Commune :				
Adresse électronique :				
Représentant légal : (facultatif pour les collectités territoriales)				
$M^{me} \square M^{lle} \square M \square$	Fonction:			
Nom de naissance :	Prénom :			
_				
Lieu de naissance :	Date de naissance ://			
Déclarant : (uniquement si différent du représentant légal)				
$M^{me} \square M^{lle} \square M \square$	Fonction:			
Nom de naissance :	Prénom :			
-				
Lieu de naissance :	Date de naissance :/			
Personne physique				
$M^{me} \square M^{lle} \square M \square$				
Nom de naissance :	Prénom :			
Lieu de naissance :	Date de naissance :/			
Adresse:	·			
Commune :				
Adresse électronique :	Télécopie :			
Assurance				
Compagnie d'assurance :				
N° du contrat en responsabilité civile de l'organisateur :				

N.B. : les pièces suivantes doivent pouvoir être présentées lors d'une inspection

- le document prévu à l'article R. 227-25 du code de l'action sociale et des familles (projet pédagogique)
- les documents relatifs aux personnels et aux mineurs
- le contrat d'assurance
- la copie du procès-verbal de la dernière visite de la commission de sécurité contre l'incendie.

Séjour

Type		,	
			□ dans une famille rêté du 1 ^{er} août 2006 relatif aux séjours spécifiques
Dates			
du	au		(pour séjours spécifiques autorisés et séjours de vacances
Modalités			dans une famille en France)
Séjour organisé :	☐ en France ☐ fixe	☐ à l'étranger (préciser)☐ itinérant	
Mineurs accueillis			
	loins de 6 ans = majoritairement des mineu		12 à 17 ans = ☐ oui ☐ non
Animateurs ou acc	ompagnateurs		
	tualifiés =	Stagiaires =	Sans qualification =
Directeur(trice) (si c	onnu(e))		
			Prénom :
•			Date de naissance ://
Lieu de naissance :			Date de haissance ://
	ŀ	Hébergement	
Locaux utilisés en			N° du local :numéro communiqué par le gestionnaire du local
	-		Code postal :
	locaux et hébergemen		
_		_	
 la sincérité des rei ne pas être en inc m'engager à vérifi accueil de mineurs code de l'action so m'engager à prenovérifications faites préalisées par le rep m'engager à fournorganisateurs de so l'identité et l'identité de 	nseignements portés sur ce for apacité ou interdit d'organiser der avant le début de l'accuei es n'ont pas fait l'objet d'une mo pociale et des familles, dre connaissance du contenu par les collectivités publiques lo présentant de l'Etat dans le dép	ormulaire, r un accueil de mineurs, I que les personnes appelé nesure administrative prise e de l'extrait de casier judicia ocales (telles que prévues à l'a rartement, au titre de l'article L ance et au plus tard 8 jour uels cette disposition est pré et des membres de l'équipe e ant à l'accueil, le.	d'encadrement permanente,
(1	Cachet personne morale)	Fait le/_ Signature (/ àprécédée de la mention manuscrite "certifié exact")